

Dossier d'accompagnement



présente
le festival film
européen du
d'éducation



PREPARATION AUX CONFERENCES-DEBATS

S o m m a i r e

Quelle économie, quelle éducation pour une société humaine et durable ?..... 4 - 13

L'éducation et l'avenir de l'Europe/L'éducation est l'avenir de l'Europe 15 -21

La prévention des conduites addictives chez les jeunes, ça marche !..... 23 - 32

« Quelle économie, quelle éducation pour une société humaine et durable »

Conférence mercredi 30 novembre

Patrick Viveret, est un philosophe et essayiste altermondialiste, ancien conseiller référendaire à la Cour des Comptes

« A partir d'une analyse de l'économie capitaliste, de ses limites et ses dangers, Patrick Viveret proposera de saisir l'opportunité de sa crise pour envisager un avenir différent, celui d'une sobriété heureuse. Il exposera l'approche alternative à laquelle il adhère, tant économique qu'éducative, pour effectuer cette bascule vers une société humaine et durable en nous traçant des pistes ».



Extraits de Wikipedia

Biographie

Patrick Viveret est titulaire d'une licence et du Capes de philosophie et d'un doctorat de l'Institut d'études politiques de Paris. Animateur de la JEC (Jeunesse étudiante chrétienne) dans le cadre du mouvement du christianisme social des années 1960, il rejoindra le PSU après 1968, puis le Parti socialiste et sera le rédacteur en chef des revues *Faire* puis *Intervention* qui s'inscrivent dans la tradition d'un socialisme démocratique et autogestionnaire. Chargé par Michel Rocard d'une mission sur l'évaluation des politiques publiques en France il est nommé conseiller référendaire à la Cour des comptes en 1990. Il fut également rédacteur en chef de la revue *Transversales Science Culture* entre 1992 et 1996 puis directeur du Centre international Pierre Mendès France (CIPMF).

Actif dans les mouvements altermondialistes, il a participé en 2001 à Porto Alegre au premier Forum social mondial et collabore régulièrement au journal *Le Monde diplomatique*. Il est actuellement chroniqueur pour la revue *Territoires*.

Parallèlement à ces activités, Patrick Viveret est chargé par Guy Hascoët (secrétaire d'État à l'Économie solidaire du gouvernement Jospin), de diriger la mission Nouveaux facteurs de richesse (2001-2004), qui rendra un rapport. Un livre destiné à un plus grand public en est extrait : *Reconsidérer la richesse*², inspiré notamment du livre de Dominique Méda, *Qu'est-ce que la richesse ?*. Dans le livre *Pourquoi ça ne va pas plus mal ?*, Patrick Viveret établit la distinction entre « coopérateurs ludiques » et « guerriers puritains »³.

Il est aussi à l'origine de la Sol (monnaie complémentaire), dont trois expérimentations (au Nord-Pas-de-Calais, en Île-de-France et en Bretagne) ont été mises à jour en mars 2006. Il est depuis 2014, président du Mouvement Sol succédant Claude Alphandery, Président d'Honneur.

Cofondateur des rencontres internationales « Dialogues en Humanité »⁴ et du projet *Interactions Transformation Personnelle - Transformation Sociale* (Interactions TP-TS), Patrick Viveret est également animateur de l'association L'observatoire de la décision publique.

Ses domaines d'intérêt sont la philosophie politique, l'économie, la comptabilité, les mouvements associatifs et des alternatives au développement non durable, telles qu'une « sobriété heureuse » démocratiquement débattue et choisie ou des « politiques publiques de mieux-être ».

En septembre 2008, il participe au forum de Grenoble, « Un nouveau monde ! Mondialisation, Environnement, Europe »⁵. Il y évoque en particulier un thème récurrent chez lui⁶ : de nouvelles formes de rapport au pouvoir⁷.

En octobre 2010, il prononce la conférence d'ouverture⁸ du salon horizon vert de Villeneuve-sur-Lot sur le thème « Capitalisme vert ou sobriété heureuse »⁹.

En décembre 2011, il participe à la journée Action collective et développement durable : comment favoriser l'implication citoyenne et la coopération entre acteurs pour la réalisation d'objectifs partagés ?¹⁰ à [Dijon](#). En 2012, il participe à la fondation du Collectif Roosevelt 2012¹¹ (qui propose une analyse originale des causes de la crise du système et des réformes économiques, sociales et écologiques) avec Stéphane Hessel, Edgar Morin, Curtis Roosevelt (petit fils du président Franklin D. Roosevelt), Michel Rocard, Pierre Larrouturou.

Ouvrages

- *Attention Illich*, éditions du Cerf, 1976
- *Pour une nouvelle culture politique* (en collaboration avec Pierre Rosanvallon), Seuil, 1978
- *Évaluer les politiques et les actions publiques*, la Documentation Française, 1990
- *Démocratie, passions, frontières*, éditions Charles Léopold Mayer, 1995
- *Reconsidérer la Richesse* (éditions de l'Aube)¹², réalisé en janvier 2002 à la demande de Guy Hascoët, secrétaire d'État à l'économie solidaire ; poche 2010 (ISBN 978-2-8159-0065-2)
- *Pourquoi ça ne va pas plus mal ?*, Éditions Fayard, 2005
- *Pour un nouvel imaginaire politique*, ouvrage collectif (Edgar Morin, Christian Losson, Mireille Delmas-Marty, Patrick Viveret), Éditions Fayard, 2006
- *PIB, la richesse est ailleurs*, Patrick Viveret rédacteur en chef du numéro 74 de la revue *Interdépendances*¹³, juillet 2009
- *De la convivialité. Dialogues sur la société conviviale à venir*, ouvrage collectif (Alain Caillé, Marc Humbert, Serge Latouche, Patrick Viveret), éditions La Découverte, janvier 2011 (ISBN 978-2-7071-6714-9)
- *La Cause Humaine, du bon usage de la fin d'un monde*, éditions Les Liens qui Libèrent, mai 2012

Reconsidérer la richesse : rapport final de la mission "nouveaux facteurs de richesse" 2002

Notre représentation actuelle de la richesse aggrave les problèmes auxquels nos sociétés sont confrontées au lieu de nous aider à les résoudre. Dans la plupart des dossiers qui ont été au cœur des débats publics de ces derniers mois, de la vache folle à l'Erika, de l'amiante aux accidents de la route, des conséquences de la grande tempête de décembre 1999 à la crise des carburants de l'automne 2000, il y a toujours un élément commun : ces catastrophes sont des bénédictions pour notre Produit Intérieur Brut. C'est pour réfléchir aux conditions de dépassement de ce paradoxe que Guy Hascoët a confié à Patrick Viveret, conseiller référendaire à la Cour des Comptes, une mission de cadrage et d'exportation sur la question des nouveaux critères et indicateurs de richesse. Ce rapport final vise à explorer des pistes, à proposer des hypothèses et des expérimentations.

Patrick Viveret rassemble dans ce livre « Reconsidérer la richesse » le texte d'une conférence prononcée à Lille fin 2002 et le rapport de sa mission sur les "Nouveaux facteurs de richesse". Entre ces deux textes, de facture bien différente, un thème commun: à ne compter que les biens, ceux qui ont une valeur marchande, notre société oublie les liens qui font sa vraie (ou son absence de) richesse. Pis: elle assimile la croissance à un progrès, alors qu'elle n'a pour mobile profond que l'assouvissement impossible d'un désir de "*domination sur autrui, de gloire*".

Le fil rouge de ces deux textes est donc une analyse des pièges de la croissance qui, si elle répond à une attente sociale, est une réponse contestable et parfois mortifère: comme si l'avoir pouvait être un substitut à l'être. La réflexion est brillante (mais, pour une part que l'auteur reconnaît volontiers, il s'agit d'une synthèse de travaux engagés par d'autres, comme Dominique Méda), notamment lorsqu'il montre la déconnexion entre indicateurs de richesse matérielle et indicateurs de bien-être social. Répondant aux critiques qui lui ont été faites lors de la

publication d'un rapport d'étape, il analyse ce que pourrait être une monnaie décourageant l'accumulation et encourageant des rapports sociaux égalitaires. Ce n'est pas toujours convaincant, mais c'est stimulant.

Mots clés

- **crise systémique**
- **la démesure et le mal-être**
- **la double face de la crise : danger/opportunité**
- **le découplage entre l'économie financière et l'économie réelle**
- **la démesure et le mal-être**
- **le dérèglement climatique**
- **la société de consommation et la société de consolation**
- **l'économie du salut et le salut de l'économie**
- **l'écologie politique**

Vive la sobriété heureuse !, par Patrick Viveret

LE MONDE | 13.06.2009

*L'écologie **politique**, si elle veut **être** à la hauteur des espérances qu'elle suscite, doit **construire** une réponse réellement systémique à la crise en articulant une critique de l'insoutenabilité de nos formes de croissance avec l'exigence du mieux-être.*

Cette articulation suppose qu'elle intègre pleinement dans sa perspective la question sociale, de même que les socialistes européens se doivent eux de penser radicalement la question écologique. Et la question sociale pose plus radicalement encore la question humaine et la difficulté propre à notre espèce de penser et de vivre le rapport entre notre intelligence et nos émotions. C'est toute la question de ce que Félix Guattari nommait l'écologie, la capacité de penser écologiquement et politiquement la question de la sagesse. C'est aussi ce que Pierre Rabhi nomme les enjeux d'une "sobriété heureuse" où s'articule, dans la justice sociale, le choix de la simplicité avec celui d'un art de vivre affranchi de sa boulimie consummatrice et consolatrice.

Il nous faut d'abord voir que ce qui est commun à toutes les facettes de la crise, ce qui la rend donc systémique, c'est le couple formé par la démesure et le mal-être. Ce que les Grecs nommaient l'*ubris*, la démesure, est en effet au cœur de notre rapport dérégulé à la nature par deux siècles de productivisme et ses deux grandes conséquences : le dérèglement climatique et ce danger à ce point majeur pour la biodiversité que l'on peut évoquer le risque d'une "sixième grande extinction" des espèces, cette fois provoquée par le comportement irresponsable de notre propre famille humaine.

C'est la démesure aussi qui a caractérisé le découplage entre l'économie financière et l'économie réelle : un ancien responsable de la Banque centrale de Belgique, Bernard Lietaer, a pu avancer qu'avant la crise, sur les 3 200 milliards de dollars (2 272 milliards d'euros) qui s'échangeaient quotidiennement sur les marchés financiers, seuls 2,7 % correspondaient à des biens et services réels !... Démesure encore dans le creusement des inégalités sociales mondiales tant à l'échelle de la planète qu'au cœur même de nos sociétés : lorsque la fortune personnelle de 225 personnes correspond au revenu de 2 milliards d'êtres humains, lorsque les indemnités de départ d'un PDG qui a mis son entreprise en difficulté peuvent représenter plus de mille fois le salaire mensuel de l'un de ses employés.

Démesure enfin, il ne faudrait pas l'oublier, cette fois dans les rapports au pouvoir, qui a été à l'origine de l'autre grand effondrement politique récent, il y a tout juste vingt ans, celui du système soviétique et de sa logique totalitaire. Il est important de le rappeler si l'on veut éviter le mouvement pendulaire des années 1930 qui vit un politique de plus en plus autoritaire, guerrier et finalement totalitaire, prendre la relève du capitalisme dérégulé des années d'avant-crise.

Ainsi le caractère transversal de cette démesure permet de comprendre le caractère systémique de la crise, et l'on comprend alors que des réponses cloisonnées qui cherchent, par exemple, à n'aborder que son volet financier se traduisent finalement par une fuite en avant dans le cas de la crise

bancaire doublé de fuites en arrière dans le cas de la crise sociale. Comme quoi les caisses ne sont pas vides pour tout le monde !

Mais pour construire, au-delà d'une écologie politique, une "écosophie politique", il faut faire un pas supplémentaire dans l'analyse et comprendre ce qui lie profondément cette démesure au mal de vivre de nos sociétés.

Celle-ci constitue en effet une forme compensatrice pour des sociétés malades de vitesse, de stress, de compétition, qui génèrent un triple comportement guerrier à l'égard de la nature, d'autrui et de nous-mêmes. En ce sens, nos "sociétés de consommation" sont en réalité des "sociétés de consolation" et cette caractéristique se lit économiquement dans le décalage entre les "budgets vitaux", et les dépenses de stupéfiants, de publicité et d'armement.

En 1998, le programme des Nations unies pour le développement (PNUD) comparait en effet les budgets supplémentaires nécessaires pour couvrir les besoins vitaux de la planète (faim, non-accès à l'eau potable, soins de base, logement, etc.) et mettait en évidence que les seules dépenses de stupéfiants représentaient dix fois les sommes requises pour ces besoins vitaux (à l'époque 400 milliards de dollars par rapport aux 40 milliards recherchés par les Nations unies). On note le même écart s'agissant des dépenses annuelles de publicité.

La société dure est en permanence compensée par la production du rêve d'une société harmonieuse, et l'endroit par excellence où s'opère ce rapport est la publicité qui ne cesse de nous vendre de la beauté, du bonheur, de l'amour, voire de l'authenticité, messages dans l'ordre de l'être, pour mieux nous faire consommer dans l'ordre de l'avoir. Quant aux budgets militaires qui expriment les logiques de peur, de domination et caractérisent par conséquent les coûts (et les coups) de la maltraitance interhumaine, ils représentaient eux vingt fois ces sommes ! Ces dépenses passives de mal-être représentent (car le même écart est maintenu dix ans après) environ quarante fois les dépenses actives de mieux-être nécessaires

pour sortir l'humanité de la misère et assurer un développement humain soutenable tout à la fois écologique et social.

Il nous faut donc répondre au couple formé par la démesure et le mal-être par un autre couple, celui de la "sobriété heureuse", formé par l'acceptation des limites et par l'enjeu positif du "bien-vivre" ou par ce que les prochains "Dialogues en humanité", qui se tiendront début juillet, évoquent sous le terme de la construction de politiques et d'économies du mieux-être.

Et c'est ici que l'écologie doit non seulement intégrer pleinement la question sociale, celle de la lutte contre les inégalités, mais aussi la question humaine proprement dite, c'est-à-dire la capacité à traiter ce que l'on pourrait appeler le "bug émotionnel" de l'humanité, qui est à la racine de ce qu'Edgar Morin nomme "Homo sapiens demens". La question est en effet moins de "sauver la planète" - qui a de toutes manières plusieurs milliards d'années devant elle avant son absorption par le Soleil ! - que de sauver l'humanité qui peut, elle, terminer prématurément en tête-à-queue sa brève aventure consciente dans l'Univers.

Or, comme le soulignait Spinoza, la grande alternative à la peur est du côté de la joie. La différence aujourd'hui réside dans le fait que ce qui était traditionnellement de l'ordre personnel et privé devient un enjeu politique planétaire. La question de la sagesse, c'est-à-dire la question fondamentale de l'art de vivre, qui cherche à épouser pleinement la condition humaine au lieu de vouloir la fuir, devient alors une question pleinement politique.

Nous sommes en effet à la fin du cycle des temps modernes qui furent marqués par ce que Max Weber, d'une formule saisissante, avait caractérisé comme "*le passage de l'économie du salut au salut par l'économie*". La crise actuelle démontre que ces promesses n'ont pas été tenues. L'un des enjeux aujourd'hui est de savoir comment sortir de ce grand cycle de la modernité par le haut, les intégristes le faisant par le bas : garder le meilleur de la modernité, l'émancipation, les droits humains et singulièrement ceux des femmes qui en constituent l'indicateur le plus significatif, la liberté de conscience, le doute méthodologique, mais sans le pire, la chosification de la

nature, du vivant, des animaux et à terme des humains, la marchandisation n'étant qu'une des formes de cette chosification. Et retrouver, dans le même temps, ce qu'il y a de meilleur dans les sociétés de tradition, mais là aussi en procédant à un tri sélectif par rapport au pire : un rapport respectueux à la nature, sans qu'il soit de pure soumission, un lien social fort mais non un contrôle social, des enjeux de sens ouverts et pluralistes et non des intégrismes excluant. Une grande partie du destin de l'humanité se joue en effet dans l'alternative guerre ou dialogue des civilisations.

Nous ne sommes pas condamnés soit à la projection mondiale du modèle occidental, soit à l'acceptation au nom du relativisme culturel d'atteintes fondamentales aux droits humains, à commencer par ceux des femmes. On peut récuser l'impérialisme et le colonialisme sans être obligés de tolérer l'intégrisme et l'exclusion. C'est alors la co-construction d'une citoyenneté terrienne qui est en jeu, et la rencontre des sages du monde est alors un enjeu capital dans cette perspective où l'*Homo sapiens sapiens*, à défaut d'être une origine, pourrait être, devrait être un projet.

C'est à ce projet planétaire qu'une Europe, qui a payé le prix lourd pour comprendre que la barbarie n'est pas un danger extérieur, mais le risque intérieur par excellence de l'humanité, peut pleinement contribuer.

Ce texte est issu des conférences que l'Université de tous les savoirs organise sur le thème "La croissance verte, comment ?" en partenariat avec l'Ademe, la ville de Bordeaux et France Culture. (Lemonde. fr et ou Utlis. fr)

Philosophe, essayiste altermondialiste et ancien conseiller à la Cour des comptes, Patrick Viveret a été rédacteur en chef de la revue "Transversales Science Culture" entre 1992 et 1996.

Il a notamment publié "Pourquoi ça ne va pas plus mal ?" (Fayard, 2005) et "Reconsidérer la richesse" (éd. de l'Aube, 2002)





L'éducation et l'avenir de l'Europe

L'éducation est l'avenir de l'Europe

Table ronde jeudi 1er décembre 2016

Cette table ronde s'inscrit dans un contexte politique et social européen très morose : un taux de chômage fort (notamment des jeunes) dans la majorité des pays de l'UE, une montée des nationalismes et des replis identitaires renforcée par l'arrivée massive de migrants et par la désillusion du projet européen. Cette table ronde aura pour objectif de porter un regard sur la capacité des politiques éducatives européennes à contribuer à un projet européen plus social, au service des peuples. Elle s'attachera plus particulièrement à la coopération européenne dans le domaine de l'éducation et de la formation («Éducation et formation 2020»). Au delà de la présentation des différents objectifs (citer les objectifs), cette table ronde propose une mise en tension des différentes finalités de ces politiques. Entre la formation pour une meilleure employabilité et l'éducation à la citoyenneté : y a-t-il un équilibre ou une contradiction ? Comment éviter les juxtapositions d'actions et de programmes ? Qu'en pensent des porteurs de projets et des membres de la société civile ? Quelles perspectives d'actions pour l'avenir ?

"This round table takes place in a very morose political and social European context : a high unemployment rate (especially among young adults) in most countries of the European Union, an increase of nationalisms and identitarian closure reinforced by massive arrivals of migrants and the disappointments about the European project. This round table will bring a critical view on the capacity of European educative policies to contribute to a more social

European project, supportive towards citizens. It will focus particularly on the European cooperation in Education and Training (ET 2020). Beyond the introduction of the objectives, we will exchange about the potential tensions between the different aims of these policies. Between vocational training for better employability and citizenship education: is there a balance or a contradiction? How to avoid juxtapositions of programmes? What is the point of view of educative stakeholders and members of civil society? What perspectives of actions for a better future?

Bibliographie des intervenantes

Laure Coudret-Laut

Laure Coudret-Laut est directrice de l'Agence Erasmus + France / Education Formation depuis le deux février 2016. Auparavant, elle occupait le poste de conseillère Education, Jeunesse et Sport à la Représentation permanente de la France auprès de l'Union européenne.

Diplômée de l'Institut d'Etudes Politiques de Paris et de

l'ENA (promotion Simone Veil), Laure Coudret Laut est, de 1989 à 1995, chef du secteur électronique et électricité de la Direction des Relations Economiques extérieures du Ministère de l'Economie, des Finances et de l'Industrie. Elle rejoint ensuite le Centre Français du Commerce Extérieur en tant que responsable du secteur Informatique. En 1998, elle en devient le chef de groupe sectoriel NTIC, puis est nommée, en 2002, responsable de l'Animation et des opérations PlanetExport.

En 2006, Laure Coudret Laut rejoint le Ministère de l'Education nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, en tant que chef du bureau des Affaires communautaires de la Direction des Affaires Européennes, Internationales et de la Coopération (DAREIC). Après avoir occupé le poste



de conseillère de Coopération et d'Action culturelle pour la Corée et de directrice de l'Institut français de Corée du sud dès 2008, elle devient, en 2011, conseillère Education, Jeunesse et Sport à la Représentation permanente de la France auprès de l'Union européenne.

*L'Assemblée générale de l'Agence Erasmus+ France / Education Formation est composée de :

- Ministère de l'Education nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche ;
- Ministère du Travail, de l'Emploi, de la Formation professionnelle et du Dialogue social ;
- Ministère des Affaires étrangères et du Développement international ;
- Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt ;
- Centre National des Œuvres Universitaires et Scolaires (CNOUS) ;
- Centre International d'Études Pédagogiques (CIEP) ;
- Université de Bordeaux ;
- Université Paris Sorbonne – Paris IV ;
- Conférence des Présidents d'Universités (CPU).

Janice Richardson



Conseiller international, Janice Richardson est spécialisée en qualité de directeur de projet dans les domaines de l'alphabétisation, la protection des droits de l'enfance et de la sécurité des jeunes en ligne, conférencier, et auteur de livres et publications pour enfants et adultes. Initiateur de la Journée « Safer Internet » (en 2003), événement mondial célébré chaque année auprès de plus de 50 millions de personnes, elle a été responsable pour le développement et la coordination du réseau « Safer Internet » de la Commission européenne (CE) de 2004 à 2014. En 2014-2016, Janice a mis en place avec cinq pays européens le réseau ENABLE (European Network Against Bullying in Learning and Leisure

Environments), co-financé par la Commission Européenne, afin de sensibiliser les jeunes de 11 à 14 ans à l'approche socio-émotionnelle dans la lutte contre le harcèlement à l'école et en ligne. Janice travaille régulièrement avec des institutions internationales et européennes ainsi qu'avec des fournisseurs de médias sociaux tels Facebook et Twitter, et effectue actuellement pour le compte du Conseil de l'Europe une enquête sur la citoyenneté numérique.

International advisor and project coordinator in areas relating to literacy, protection of rights and cyber wellbeing of children and young people, Janice is also author of books and publications for children and adults, public speaker and project innovator. Creator of Safer Internet Day (in 2003), now celebrated annually by more than 50 million people in over 100 countries worldwide, she helped set up and coordinated the European Safer Internet network for a decade. In 2014-2016 she co-founded and led the EC-funded ENABLE initiative (European Network Against Bullying in Learning and Leisure Environments), striving to develop the social and emotional literacy of 11-14 year olds to eliminate bullying. She is currently conducting a digital citizenship survey for the Council of Europe, is a member of Facebook's Safety Advisory Board, and works extensively with international and European institutions, national governments and industry to promote the wellbeing of children and young people in today's blurred on- and offline environments.

Stratégie de l'Europe pour l'Education

Europe 2020

Europe 2020 est la stratégie de croissance que l'Union européenne a adoptée pour les dix années à venir. (stratégie 2020).

Dans un monde en mutation, l'Union doit devenir une économie intelligente, durable et inclusive. Ces trois priorités qui se renforcent mutuellement doivent aider l'Union et ses États membres à assurer des niveaux élevés d'emploi, de productivité et de cohésion sociale.

Concrètement, l'Union européenne a fixé cinq objectifs ambitieux à atteindre d'ici 2020 en matière d'emploi, d'innovation, d'éducation, d'inclusion sociale et d'énergie (ainsi que de lutte contre le changement climatique). Chaque État membre a adopté ses propres objectifs nationaux dans chacun de ces domaines. Des actions concrètes menées aux niveaux européen et national sous-tendent la stratégie.

Les politiques européennes en matière d'éducation.

Bien que l'éducation ne soit pas une compétence de l'Union Européenne, le cadre stratégique Europe 2020 comporte un volet de coopération européenne dans le domaine de l'éducation et de la formation [«Éducation et formation 2020»](#). Ce cadre vise à répondre aux défis que posent l'instauration d'une Europe de la connaissance et l'accès généralisé à l'éducation et la formation tout au long de la vie.

Son principal objectif consiste à soutenir les États membres dans le développement de leurs systèmes d'éducation et de formation. Ces derniers devraient offrir à tous les citoyens de meilleures perspectives qui leur permettent de réaliser tout leur potentiel et d'assurer une prospérité économique et une employabilité durables. Ce cadre devrait prendre en considération tout le spectre des systèmes d'éducation et de formation dans la perspective de l'éducation et de la formation tout au long de la vie et couvrir tous les niveaux et les différents contextes (y compris l'éducation non formelle et informelle).

Education et formation 2020 (issu de la stratégie Europe 2020)

Ce cadre stratégique devrait « prendre en considération tout le spectre des systèmes d'éducation et de formation dans la perspective de l'éducation et de la formation tout au long de la vie et couvrir tous les niveaux et les différents contextes (y compris **l'éducation non formelle et informelle**) ».

4 objectifs stratégiques

1. **faire en sorte que l'éducation et la formation tout au long de la vie et la mobilité deviennent une réalité** : améliorer la mise en œuvre de stratégies d'éducation et de formation tout au long de la vie et **l'instauration de cadres de qualifications nationaux associés au cadre européen des certifications** et assurer une **plus grande flexibilité des parcours de formation**. à par exemple : contribuer à la mise en œuvre des ECVET, crédits d'apprentissage européens pour la formation professionnelle permettant d'attester et d'enregistrer les acquis d'apprentissage effectués dans des contextes formels, informels et non formels (en cours d'expérimentation). Les CEMEA y contribuent avec la Plateforme européenne de l'animation volontaire.
2. **améliorer la qualité et l'efficacité de l'éducation et de la formation** : tous les citoyens doivent avoir la **possibilité d'acquérir des compétences clés** et l'attrait et l'efficacité de tous les niveaux d'éducation et de formation doivent être améliorés.
3. **favoriser l'équité, la cohésion sociale et la citoyenneté active** : l'éducation et la formation devraient non seulement permettre à chacun **d'acquérir et de développer les aptitudes et les compétences nécessaires pour assurer son employabilité**, mais aussi **encourager la formation continue, la citoyenneté active et le dialogue interculturel**. Les inégalités dans le système éducatif devraient être réduites par l'offre de **services d'éducation ouverts à tous** et de grande qualité dès la petite enfance.
4. **encourager la créativité et l'innovation, y compris l'esprit d'entreprise, à tous les niveaux de l'éducation et de la formation** : **l'acquisition des compétences transversales** par tous les citoyens devrait être encouragée et l'efficacité du triangle de la connaissance

(éducation/recherche/innovation) devrait être assurée. Les partenariats entre les entreprises et les établissements d'enseignement et entre les communautés d'apprentissage plus étendues et la société civile et d'autres intervenants devraient être promus.

Liens

Conclusions du Conseil du 12 mai 2009 concernant un [cadre stratégique pour la coopération européenne dans le domaine de l'éducation et de la formation](#) («Éducation et formation 2020») [Journal officiel C 119 du 28.5.2009]
http://ec.europa.eu/europe2020/index_fr.htm
<http://www.agence-erasmus.fr/>



« La prévention des conduites addictives chez les jeunes : ça marche ! »

Table ronde du vendredi 2 décembre

Comprendre et Informer Impulser et Coordonner

Intervenants



Olivier Phan, addictologue, chercheur rattaché à l'Inserm, responsable de consultation jeunes consommateurs.

Caroline Veltcheff, ex chargée de mission à la Mildeca et chargée de mission auprès du chène



Denis Lejay, Agrégé de Lettres modernes – Inspecteur d'académie – Directeur académique adjoint – Chargé de mission (Prévention) à la Mission interministérielle de lutte contre les drogues et les conduites addictives.

« La table ronde permettra de mettre en lumière les facteurs de prévention qui fonctionnent, en insistant notamment sur le caractère central du développement des compétences psycho-sociales. Le champ de la prévention des conduites addictives chez les jeunes a été investi par la

recherche, des programmes ont été déployés dans des établissements dans toute la France et dans de nombreux pays étrangers. Il est donc possible aujourd'hui d'identifier ce qui marche, sans juger ceux qui consomment, sans a priori moralisateur, sans enfermer les jeunes dans une posture. Tel est l'enjeu de cette table ronde. »

Comprendre et Informer Impulser et Coordonner

D'une politique interministérielle à une Mission interministérielle

La politique publique de lutte contre les drogues et les toxicomanies s'inscrit dans le continuum *prévention, soin, réduction des risques* ; de l'application de la loi et de la lutte contre les trafics.

Placée auprès du Premier ministre, la MILD&CA

- anime et coordonne l'action du gouvernement en matière de lutte contre les drogues et les conduites addictives et élabore à ce titre la stratégie gouvernementale en la matière,
- a des missions et un champ de compétences étendus
- est un carrefour de connaissances et de savoir-faire
- L'équipe permanente de la MILD&CA est composée de chargés de mission de tous horizons : médecin, pharmacien de santé publique, magistrat, commissaire de police, officier de gendarmerie, inspecteur principal des douanes, directeur académique, directeur du travail, ingénieur de recherche, conseiller diplomatique, chargé de communication...

Deux opérateurs appuient l'action de la Mild&ca : elle finance deux groupements d'intérêt public :

- L'Observatoire français des drogues et des toxicomanies, qui assure la fonction d'observation des habitudes de consommations de produits

- psychoactifs comme des produits consommés.
- Le Centre interministériel de formation anti-drogue, installé à Fort-de-France, qui est chargé de conduire des actions de formation et de coopération pour renforcer les capacités des administrations des États situés le long de la route de la cocaïne.

La MILD&CA dispose de crédits dédiés au sein du programme «Coordination du travail gouvernemental » du budget de l'État. Ces crédits lui permettent d'impulser et de coordonner l'action de l'État dans son domaine. Elle gère par ailleurs le fonds de concours alimenté par le produit des avoirs criminels confisqués dans les affaires de stupéfiants. Les crédits sont affectés aux services qui luttent contre le trafic et aux actions de prévention.

LE PLAN GOUVERNEMENTAL DE LUTTE CONTRE LES DROGUES ET LES CONDUITES ADDICTIVES - LE PLAN 2013-2017 REPOSE SUR 3 PRIORITÉS

- **Fonder l'action publique sur l'observation, la recherche et l'évaluation** : en progressant dans la compréhension des conduites addictives ; en soutenant la recherche sur les nouveaux traitements médicamenteux et les stratégies thérapeutiques innovantes ainsi que les recherches en sciences sociales ; en faisant de la recherche un outil d'aide à la décision.
- **Prendre en compte les populations les plus exposées pour réduire les risques et les dommages sanitaires et sociaux** : en empêchant, retardant et limitant les consommations des jeunes ; en améliorant le soin et l'accompagnement des femmes usagères de drogue ; en rapprochant les dispositifs des populations les plus éloignées (que ce soit pour des raisons géographiques ou sociales) ; par la prévention des addictions dans le monde du travail.

- **Renforcer la sécurité, la tranquillité et la santé publiques au niveau national et international en luttant contre les trafics et contre toutes les formes de délinquance liées aux consommations de substances psychoactives** : en favorisant l'acceptabilité sociale des usagers et des dispositifs de soins et de réduction des risques notamment par les actions de médiation sociale ; en améliorant l'articulation entre les champs judiciaire et sanitaire ; en luttant contre le trafic au niveau local et international ; en prenant en compte les phénomènes émergents en matière de trafic.

Extraits du plan en lien avec le thème de la table ronde : « la prévention des conduites addictives chez les jeunes : ça marche ! »

Prévenir, prendre en charge et réduire les risques

Prévenir et communiquer - Conformément aux recommandations internationales et européennes relatives à l'efficacité de la prévention des conduites addictives, la Mission interministérielle de lutte contre la drogue et la toxicomanie (MILDT) entend promouvoir la mise en cohérence des politiques d'éducation, de santé et d'application de la loi, la mise en œuvre la plus précoce possible d'interventions de prévention adaptées aux populations concernées, y compris en agissant sur leur environnement, et s'appuyant sur des preuves scientifiques.

En dépit des restrictions d'accès aux produits psychoactifs, les prévalences de consommations d'alcool, de tabac, de cannabis et autres produits illicites demeurent élevées, à la fois chez les garçons et les filles avec une initiation précoce pour certains produits ou certaines pratiques. Or l'adolescence constitue une période particulièrement critique en termes de vulnérabilité.

La consommation de tabac, d'alcool ou de cannabis à l'adolescence peut être prédictive d'une dépendance ultérieure à cette substance ou à une autre.

Plus l'initiation de la consommation est précoce (dès le début de

l'adolescence), plus le risque de devenir dépendant est élevé.

Pour ces raisons, afin d'éviter l'entrée en consommation ou de retarder au maximum l'âge d'initiation, les adolescents doivent être les principaux bénéficiaires des actions de prévention tant universelle que sélective et indiquée.

La MILDT soutiendra également les stratégies de prévention universelle en milieu scolaire et universitaire, en milieu professionnel, en milieu festif et de loisirs, ainsi que dans tout autre dispositif accueillant des jeunes (maison des adolescents, par exemple).

Le développement d'interventions de prévention au bénéfice de groupes exposés (prévention sélective) et de sujets vulnérables (prévention indiquée) sera encouragé, notamment pour : – les jeunes; – les femmes présentant des conduites addictives; – les femmes enceintes consommatrices d'alcool et/ou de tabac ; – les travailleurs pauvres, les chômeurs et les populations les plus précaires (personnes marginalisées, sans domicile fixe, migrants) particulièrement difficiles à atteindre.

Valoriser les stratégies de prévention fondées sur les preuves - En créant une commission interministérielle de prévention des conduites addictives. Conformément aux recommandations européennes et internationales, il convient de promouvoir le développement de programmes de prévention validés scientifiquement.

Présidée par la MILDT, cette commission s'inscrira dans une démarche originale de sélection de programmes existants ou innovants en vue de procéder à leur évaluation scientifique. Cette évaluation, financée par la MILDT, sera conduite par des spécialistes (équipes académiques). Les programmes scientifiquement validés et répondant aux priorités nationales seront promus par la MILDT et son réseau territorial.

Agir sur l'environnement et les comportements - En intégrant le respect de la loi dans l'approche globale de la prévention. Les mesures législatives,

réglementaires et administratives contribuent en effet à assurer un environnement favorable à la prévention des addictions en donnant un cadre au contexte social et économique dans lequel s'inscrivent les consommations. Ce type de dispositions a vocation à influencer les comportements sur lesquels la prévention veut agir.

En agissant très en amont du début des consommations dans le cadre d'une politique de promotion globale de la santé de l'enfant, non seulement en période périnatale mais aussi tout au long de la petite enfance et de l'enfance. Cette politique est axée sur la promotion du bien-être des enfants et de leurs compétences psychosociales et requiert l'action coordonnée des systèmes sanitaire, sociaux, éducatifs et de soutien aux familles.

En informant et en aidant les familles, par la mise en œuvre de l'intervention précoce dans les consultations jeunes consommateurs, par l'information et le soutien des familles au sein des maternités, des centres de protection maternelle et infantile (exemple programme PANJO), des centres de planification et d'éducation familiale, des réseaux d'appui à la parentalité et des Centres de soins d'accompagnement et de prévention en addictologie (CSAPA), et par une meilleure accessibilité et une modernisation des sites Internet d'aide offrant information et orientation vers des professionnels spécialisés.

En renforçant les compétences psychosociales des parents et des enfants. Les experts confirment en effet l'intérêt des interventions visant à développer les compétences à la fois des parents et des adolescents pour prévenir leur entrée en consommation et limiter les conduites addictives. Les compétences travaillées chez les parents relèvent essentiellement de la communication parents-enfants (notamment sur les drogues) ainsi que de leur capacité à fixer des limites.

Prévenir, prendre en charge et réduire les risques gérer les conflits dans une approche qui ne doit ni banaliser, ni dramatiser ni culpabiliser. Les compétences psychosociales à renforcer chez les jeunes sont l'affirmation et

l'estime de soi, la résolution de problèmes (gestion des émotions) et la résistance à l'influence des pairs et aux stratégies marketing.

Cette démarche doit aussi consolider leurs capacités à s'engager dans des activités partagées avec leur entourage (famille et pairs) mais aussi à l'école, et dans le cadre des activités péri- et extrascolaires conformément aux orientations de la loi du 8 juillet 2013 relative à la refondation de l'école.

- En sensibilisant les jeunes aux effets indésirables des conduites addictives à court terme (coma éthylique, grossesse non désirée, accident de la route) auxquels ils peuvent être plus réceptifs ainsi qu'aux effets durables, à long terme, auxquels ils sont peu sensibles (cancer, difficultés d'intégration socioprofessionnelle).
- Les recherches ont montré que l'information seule ne suffit pas et peut même s'avérer contre-productive chez les plus jeunes. L'information doit toujours s'inscrire dans la durée et s'accompagner d'interventions qui développent les compétences psychosociales.
- En développant l'information et la prévention relatives aux conduites addictives auprès de la population étudiante afin de préserver la santé des étudiants et de prévenir les risques d'échec dans leur parcours de formation. Les interventions seront centrées sur le repérage des conduites addictives (polyconsommations, conduites dopantes, dépendances comportementales) et la réduction des risques.
- En adaptant les actions de prévention à la fois aux jeunes dont les consommations de cannabis, d'alcool et de tabac sont préoccupantes et aux publics les plus éloignés des dispositifs classiques en raison de leur situation de précarisation. Les interventions innovantes allant au-devant de ces publics seront développées.
- En adaptant les messages de prévention aux publics en situation de vulnérabilité sociale ou économique et notamment les personnes sans emploi. L'absence d'exercice d'une activité professionnelle est un facteur de vulnérabilité aux conduites addictives avec une surconsommation de substances psychoactives.

Renforcer les actions de prévention Développer de nouvelles approches

- En promouvant la démarche d'intervention précoce. Cette démarche a pour objectif de raccourcir le délai entre l'apparition des premiers signes d'un usage à risque et la mise en œuvre de prises en charge adaptées. L'intervention précoce permet d'accompagner ceux qui ont le plus de difficultés personnelles et sociales, de contribuer à un environnement plus favorable au développement du jeune, de renforcer ses ressources. Les consultations jeunes consommateurs diffuseront cette méthode à l'échelle de leur territoire.
- En accordant une place privilégiée à la prévention par les pairs en particulier dans la lutte contre le tabac. Les pairs peuvent également être mobilisés dans le cadre de démarches de réduction des risques liés à l'usage de drogue dans certaines situations spécifiques comme les rassemblements festifs, face à la pratique croissante d'alcoolisation ponctuelle importante et de polyconsommation.

S'appuyer sur les outils de la politique de la ville

- En intensifiant les actions de prévention en direction des jeunes des quartiers de la politique de la ville, notamment les décrocheurs scolaires et les jeunes sans emploi et sans qualification. À cette fin, une meilleure information des professionnels des missions locales, des écoles de la 2e chance et des centres EPIDE sera recherchée, en lien avec l'amélioration de la formation aux conduites addictives du réseau politique de la ville (dont les délégués des préfets). Une cartographie des dispositifs spécialisés renforcera ce ciblage grâce à la géolocalisation des structures situées dans ces territoires.

Renforcer les actions de prévention à destination des personnes sous main de justice

- En intensifiant le recours à la vidéo pour diffuser les messages de

prévention dans les établissements pénitentiaires.

- En développant à titre de prévention les groupes de paroles sur les comportements addictifs et notamment sur le lien entre d'une part consommation de stupéfiants et d'alcool et d'autre part conduite délictuelle et passage à l'acte.
- En mettant en place des outils opérationnels d'appui aux pratiques professionnelles à la disposition des personnels de la protection judiciaire de la jeunesse pour prévenir l'alcoolisation des mineurs sous-main de justice.

Instaurer un partenariat et un cadre institutionnel favorable

- En renforçant les partenariats entre les mondes professionnel et éducatif et les dispositifs médico-sociaux de façon à proposer aux publics de consultations jeunes consommateurs et de Centres de soins, d'accompagnement et de prévention en addictologie (CSAPA) un accompagnement vers l'insertion sociale et professionnelle et réciproquement à permettre l'orientation vers les structures.

Prévenir, prendre en charge et réduire les risques des personnes repérées en difficulté par les professionnels de l'éducation.

- En envisageant l'expérimentation de « campus sans tabac » en lien étroit avec le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, les présidents d'université et la conférence des présidents d'université et celle des grandes écoles.
- En sensibilisant les équipes dirigeantes des établissements d'enseignement supérieur à la problématique de l'organisation des soirées étudiantes. Il est proposé la signature d'une charte par l'association étudiante organisatrice de l'événement festif et le chef d'établissement qui a pour objet de mieux accompagner les organisateurs des soirées étudiantes. Les équipes dirigeantes sont ainsi amenées à s'impliquer dans l'organisation de soirées responsables afin

d'éviter les risques de surconsommation d'alcool et autres produits psychoactifs.

- En favorisant le partage des cultures professionnelles entre acteurs de la prévention.

La MILDT veillera notamment à favoriser la diffusion des bonnes pratiques professionnelles via son site Internet. Elle organisera en outre un événement dédié à la prévention.

- En renforçant l'impact de ces programmes par l'encouragement à leur inscription dans les projets d'établissements scolaires, d'enseignement supérieur, de centres de formation d'apprentis, de centres de loisirs, d'associations sportives ainsi que dans la formation des jeunes salariés, dans les dispositifs de cohésion sociale et dans la formation continue des personnels d'éducation, de santé et sociaux.